



UCL  
Programme  
d'études  
2024 - 2025

## Approfondissement en sciences biomédicales

### Table des matières

Introduction .....
--------------------

## APPSBIM - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

L'approfondissement en sciences biomédicales vous offre :

- un approfondissement et un élargissement des connaissances et compétences dans différents domaines en sciences biomédicales ;
- d'étudier et d'approfondir des thématiques complémentaires à celles abordées dans les cours de la majeure ;



				Bloc annuel	
				2	3
○ WSBIM1220	Neurobiologie	Emmanuel Hermans (coord.) Aleksandar Jankovski Pascal Kienlen-Campard Marcus Missal	FR [q2] [30h] [3 Crédits]  > English-friendly	x	
○ WSBIM1207	Introduction à la bio-informatique	Laurent Gatto	FR [q2] [15h+20h] [3 Crédits] 	x	

○ Troisième bloc annuel de bachelier

L'étudiant est tenu de suivre les cours suivants :

○ WFARM2139T	Pharmacocinétique, pharmacogénomique et toxicologie (partim toxicologie, 22h)	Laure Bindels (coord.)	FR [q1] [22h] [3 Crédits]  > English-friendly		x
○ WSBIM1320	Introduction aux approches expérimentales de la biologie cellulaire et moléculaire	Luc Bertrand Anne des Rieux Sandrine Horman Donatienne Tytac Bertrand			

## APPSBIM - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

---

La mineure d'approfondissement en sciences biomédicales est accessible aux étudiants inscrits au programme de bachelier en sciences biomédicales.

### EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

### FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Intégrée au programme de bachelier en sciences biomédicales, cette formation donne accès au Master 60 et 120 en sciences biomédicales.

### ORGANISATION PRATIQUE

---

#### Inscription

1. L'inscription se prend en même temps que l'inscription au programme de bachelier en sciences biomédicales.
2. L'inscription aux activités se prend en même temps que l'inscription aux activités des 2e ou 3e blocs annuels du programme de bachelier en sciences biomédicales, via le bureau virtuel de l'étudiant.e.
3. Toute demande de modification après la période d'inscription doit être transmise au secrétariat.

#### Horaire des cours

L'horaire des cours est disponible via le lien <https://uclouvain.be/etudier/horaires-fasb.html>

#### Horaire des examens

Les horaires des examens sont communiqués en temps utiles via le lien <https://uclouvain.be/etudier/horaires-fasb.html>